



Fiches techniques

-

Exemples de réponses
aux crises sanitaires
graves

Fédération de l'Exercice Coordonné et des
MAisons de santé en Grand-Est

Immeuble Thiers Bureaux – 9^{ème} Etage
4, Rue Piroux
54048 NANCY CEDEX



Table des matières

Préambule	3
Fiche technique : Prise en charge de patients atteints par un agent NRC	4
Anticipation	4
Ressources nécessaires	4
Informer et former	4
Adaptation à la crise	4
Risques identifiés	4
Actions à mettre en place	4
Fiche technique : Afflux de malades notamment de personnes fragiles	5
Anticipation	5
Ressources nécessaires	5
Informer et former	5
Adaptation à la crise	6
Risques identifiés	6
Actions à mettre en place	6
Fiche technique : altération de l'offre de soins	7
Anticipation	7
Ressources nécessaires	7
Informer et former	7
Adaptation à la crise	8
Risques identifiés	8
Actions à mettre en place	8
Fiche technique : Afflux de blessés somatiques et psychiques	9
Anticipation	9
Ressources nécessaires	9
Informer et former	10
Adaptation à la crise	10
Risques identifiés	10
Actions à mettre en place	10
Glossaire	11
Ressources	11

Préambule

Dans le cadre de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI), les MSP doivent répondre à l'indicateur "réponse aux crises sanitaires graves" en proposant un protocole ou plan.

Nous vous rappelons que vous pouvez utiliser la trame rédigée par AVEC Santé, la FeMaSCo et la FémasIF pour rédiger ce plan. La FEMAGE vous propose des fiches techniques pour quatre catégorisations de risque :

- Afflux de blessés somatiques et psychiques
- Afflux de malades notamment de personnes fragile - événement climatique
- Prise en charge de patient atteint par un agent NRC
- Altération de l'offre de soins

Ces fiches techniques sont des bases de travail qui correspondent à la majorité des MSP. Elles ne sont pas exhaustives. Charge à votre équipe de se les approprier et de faire les modifications nécessaires afin qu'elles prennent en compte :

- les ressources de votre structure
- les spécificités de votre territoire

Vous trouverez à la fin du document les ressources sur lesquelles nous nous sommes appuyés mais nous vous invitons à vous rapprocher des DT ARS, communes, communauté de communes, CPTS... de votre territoire qui ont leur propre plan de réponses aux crises sanitaires graves sur lesquels vous pourrez également vous appuyer.

Fiche technique : Prise en charge de patients atteints par un agent NRC

Anticipation

Ressources nécessaires

Ressources internes

- Solution de téléconsultation
- Logiciel partagé
- Salle de réunion
- Stock de comprimés d'iode
- Outils de communication
- Chariot d'urgence

Ressources externes

ARS : donne les directives, transmet des informations importantes aux professionnels de santé

CPAM : transmet des informations importantes aux professionnels de santé

CPTS : la MSP met son plan d'action lien avec celui de la CPTS, les professionnels de santé adhérents à la CPTS se mettent à disposition pour œuvrer ensemble contre la situation sanitaire grave, lien avec les pharmacies hospitalières, lien avec les SAS

Pharmacie : Délivrance des comprimés d'iode.

Informer et former

Informer et former les professionnels de santé et secrétaires médicales sur les risques nucléaires et les recommandations

Adaptation à la crise

Risques identifiés

Accident ou attentat nucléaire, radiologique (NR) ou chimique (c)

Actions à mettre en place

Différentes actions seront mises en place par l'équipe de la MSP après déclenchement de la situation crise sanitaire grave « prise en charge des patients atteints d'un agent NRC soins ». Les actions seront mises en place après décisions de la cellule de crise.

Les actions qui seront mises en place :

- Distribution des comprimés d'iodes
- Transmission des instructions

Fiche technique : Afflux de malades notamment de personnes fragiles

Anticipation

Ressources nécessaires

Ressources internes

- Solution de téléconsultation
- Outils de communication
- Clim, chauffage, purificateur d'air...

Ressources externes

ARS : donne les directives, transmet des informations importantes aux professionnels de santé, soutient financièrement

CPAM/ROC : transmet des informations importantes aux professionnels de santé

CPTS : la MSP met son plan d'action lien avec celui de la CPTS, les professionnels de santé adhérents à la CPTS se mettent à disposition pour œuvrer ensemble contre la situation sanitaire grave. Lien avec le SAS.

Santé publique France : transmet des supports de communication pour sensibiliser la population

Mairie : veiller à la mise en œuvre du plan national de l'évènement climatique (Liste des personnes fragiles, liste des lieux climatisés, hydratation...) en lien avec celui de la CPTS et la MSP.

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) : vient en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des personnes cumulant diverses difficultés et aux besoins de santé complexes.

Sous-préfecture : représentant de l'état

Contrat Local de Santé (CLS) : lien direct entre la communauté de communes, la Mairie et la MSP afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire lors de la crise.

Structures sanitaires et sociales : prendre contact avec vos structures de votre territoire afin de déterminer les missions de chacun.

Informer et former

Informer les professionnels de santé sur les différentes recommandations de l'HAS, l'ARS, Plan National Canicule et Grand Froid...

Former les secrétaires médicales aux recommandations en cas d'évènements climatiques

Adaptation à la crise

Risques identifiés

Évènement climatique (canicule, grand froid, pollution...)

Actions à mettre en place

Différentes actions seront mises en place par l'équipe de la MSP après déclenchement de la situation crise sanitaire grave « événement climatique ». Les actions seront mises en place après décisions de la cellule de crise.

Pour l'arrivée d'un évènement climatique voici les actions qui seront mises en place :

- Requête via le logiciel la liste des personnes fragiles
- Se mettre en lien avec les associations et la commune
- Action de communication ciblée et de sensibilisation auprès de la population avec des outils nationaux ou créés par l'équipe
- Les professionnels de santé se rendant à domicile auront un regard sur le lieu de vie des patients et feront de la sensibilisation et recommandation
- Proposer un service de téléconsultation ou de consultation à domicile pour les personnes fragiles afin de diminuer leur exposition face à l'évènement climatique.

Fiche technique : altération de l'offre de soins

Anticipation

Ressources nécessaires

Ressources internes

- Solution de téléconsultation
- Logiciel partagé
- Salle de réunion
- Réfrigérateur
- Outils de communication

Ressources externes

ARS : donne les directives, transmet des informations importantes aux professionnels de santé, soutient financièrement

CPAM : transmet des informations importantes aux professionnels de santé, soutient financièrement

CPTS : la MSP met son plan d'action en lien avec celui de la CPTS, les professionnels de santé adhérents à la CPTS se mettent à disposition pour œuvrer ensemble contre la situation sanitaire grave, lien avec les pharmacies hospitalières, lien avec les SAS

Laboratoire pharmaceutique : fait du lien avec les professionnels de santé

Pharmacie : fait du lien avec les professionnels de santé

Commune/communauté de communes : mise à disposition d'aides humaines/matérielles, locaux, relai les messages de santé à la population

Etablissement Français du Sang (EFS) : mise en relation avec la cellule de crise

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) : vient en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des personnes cumulant diverses difficultés et aux besoins de santé complexes.

Sous-préfecture : représentant de l'état

Contrat Local de Santé (CLS) : lien direct entre la communauté de communes, la Mairie et la MSP afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire lors de la crise.

Structures sanitaires et sociales : prendre contact avec vos structures de votre territoire afin de déterminer les missions de chacun.

Informer et former

Informer les professionnels de santé sur les différents dispositifs de téléconsultations, le dispositif SAS, les rôles de la CPTS.

Former les secrétaires médicales aux différents dispositifs, outils utilisés, à la priorisation des rendez-vous médicaux.

Adaptation à la crise

Risques identifiés

Les différents types de risques sont :

- Pénurie de médicaments ou de fluides vitaux
- Difficultés de circulation du personnel (ex. épisode climatique intense, neige, inondation, cyclone, etc.)

Actions à mettre en place

Différentes actions seront mises en place par l'équipe de la MSP après déclenchement de la situation crise sanitaire grave « altération de l'offre de soins ». Les actions seront mises en place après décisions de la cellule de crise.

Concernant la pénurie de médicaments ou de fluide vitaux voici les actions qui seront mises en place :

- Action de sensibilisation auprès de la population avec des outils nationaux ou créés par l'équipe
- Se mettre en relation avec les pharmacies locales pour une prescription plus efficace
- Organiser des collectes auprès de la population
- Les prescripteurs doivent être prudents avec les prescriptions conditionnelles « si besoin »
- Les pharmaciens doivent être prudents lors de la dispensation des médicaments : analyse pharmaceutique des prescriptions, préparation éventuelle des doses à administrer, délivrance des médicaments, mise à disposition des informations et des conseils nécessaires au bon usage du médicament
- Les professionnels de santé se rendant à domicile auront un regard sur le stock de médicaments des patients et feront de la sensibilisation
- Les professionnels de santé se mettent en relation avec les laboratoires pharmaceutiques afin de suivre l'évolution de la situation ou trouver des alternatives
- Requêtage sur les fluides manquants sur le logiciel partagé (groupes sanguins...) et demander la mobilisation des patients requêtés

Concernant les difficultés de circulation du personnel voici les actions qui seront mises en place :

- Prioriser la téléconsultation
- Former les secrétaires médicales afin de repérer les urgences lors des demandes de rendez-vous afin qu'elles puissent prioriser
- Prioriser les SNP
- Les médecins se mettent à disposition des SAS

Fiche technique : Afflux de blessés somatiques et psychiques

Anticipation

Ressources nécessaires

Ressources internes

- Solution de téléconsultation
- Logiciel partagé
- Salle de réunion
- Outils de communication
- Chariot d'urgence

Ressources externes

ARS : donne les directives, transmet des informations importantes aux professionnels de santé, soutient financièrement

CPAM : transmet des informations importantes aux professionnels de santé, soutient financièrement

CPTS : la MSP met son plan d'action lien avec celui de la CPTS, les professionnels de santé adhérents à la CPTS se mettent à disposition pour œuvrer ensemble contre la situation sanitaire grave, lien avec les pharmacies hospitalières, lien avec les SAS

Pharmacies du territoire : lien avec les professionnels de santé

Commune/communauté de communes : mise à disposition d'aides humaines/matérielles, locaux.

Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) : vient en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des personnes cumulant diverses difficultés et aux besoins de santé complexes.

Sous-préfecture : représentant de l'état

Contrat Local de Santé (CLS) : lien direct entre la communauté de communes, la Mairie et la MSP afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire lors de la crise.

Croix rouge/protection civile : aide humaine et matériel

Structures sanitaires et sociales : prendre contact avec vos structures de votre territoire afin de déterminer les missions de chacun.

Informer et former

Informer les professionnels de santé sur les différents dispositifs de téléconsultations, le dispositif SAS, les rôles de la CPTS

Former l'équipe au PSC1 et/ou PSC2

Former les secrétaires médicales aux différents dispositifs, outils utilisés, à la priorisation des rendez-vous médicaux.

Adaptation à la crise

Risques identifiés

Les différents types de risques sont :

- Accident de la route, aérien ou ferroviaire
- Accident de chantier
- Attentat (balistique, explosif, voiture bélier, piétinement, effondrement de structure...)
- Incendie
- Explosion
- Accident du travail « en masse »
- Emeute/rixie importante

Actions à mettre en place

Différentes actions seront mises en place par l'équipe de la MSP après déclenchement de la situation crise sanitaire grave « Afflux de blessés psychiques et somatiques ». Les actions seront mises en place après décisions de la cellule de crise.

- Faire du lien avec les pharmacies du territoire afin qu'elles mettent à disposition de l'équipe du matériel pour les premiers secours (compresses, gants, kit de suture, désinfectant...)
- Organiser un espace de triage des patients
- Se mettre à disposition du SAS ou à défaut avec le 15
- Se mettre en lien avec la police, la gendarmerie, la préfecture afin de protéger les individus dans l'enceinte du bâtiment

- Faire du lien avec la croix rouge/protection civile pour créer un établissement de soins provisoire
- Faire du lien avec les ambulances, les pompiers, les VSL pour organiser l'arrivée des blessés
- Mettre en place une cellule psychologique

Glossaire

ARS : Agence Régionale de Santé

CLS : Contrat Local de Santé

CPAM : Caisse Primaire de l'Assurance Maladie

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination

NRC : Nucléaire Radiologique et Chimique

PSC1/PSC2 : Prévention et Secours Civiques

ROC : Référent des Organisations Coordonnées

SAS : Service d'Accès aux Soins

SNP : Soins Non Programmés

VSL : Véhicule Sanitaire Léger

Ressources

ORSAN : Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/organisation_offre_de_soins_ok_bd.pdf

ORSEC : Plan d'urgence polyvalent français de gestion de crise

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000025503132/LEGISCTA000029657124/

Plan National Canicule : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnc_actualise_2017.pdf

Plan National Grand Froid : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Hebergement-et-Logement/Hebergement-d-urgence/Le-Plan-Grand-Froid-le-dispositif-d-hebergement-d-urgence-renforce>

Plan blanc : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_blanc2006-2.pdf

INES : Échelle Internationale des Événements nucléaires et radiologiques
[Risque nucléaire - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](#)

[Professionnels de santé | IRSN](#)

[International Nuclear and Radiological Event Scale - French \(afcn.be\)](#)